



COMMUNIQUE DE PRESSE Fonds européens

Dzaoudzi, le 06/06/2017

Fond Social Européen : Ouverture en guichet d'une partie des Objectifs Spécifiques (OS)

La préfecture de Mayotte en partenariat avec le Conseil Départemental a décidé d'ouvrir en guichet un certain nombre d'Objectifs Spécifiques (OS) relatifs au Programme Opérationnel (PO) du Fond Social Européen (FSE). Dédié à l'inclusion sociale et à l'emploi, ce fonds bénéficie ainsi aux personnes les plus exposées au chômage et à l'exclusion.

Afin de permettre plus de souplesse dans le dépôt des dossiers de demande de subvention, les OS suivants ne seront plus soumis à la procédure des Appels à Projets :

- OS 7.1: Augmenter le taux d'accès à l'emploi et à la formation des participants demandeurs d'emploi ou inactifs par la personnalisation de l'accompagnement
- OS 7.4 : Accroître les compétences des conseillers d'orientation professionnelle et du service public de l'emploi au contact des publics
- OS 7.5 : Accroître l'insertion professionnelle et l'accès à la formation qualifiante des demandeurs d'emploi, notamment de longue durée, par le soutien à des initiatives partenariales locales et des expérimentations innovantes
- OS 8.2 : Accroître l'offre et la participation aux actions de renforcement de la maîtrise des savoirs de base grâce à une plate-forme et des actions collectives
- OS 8.3 : Augmenter la réussite des jeunes dans l'enseignement supérieur localement et hors du territoire
- OS 9.1 : Augmenter la qualification des entrepreneurs et créateurs en matière d'anticipation des mutations économiques et de gestion des ressources humaines à travers des démarches collectives
- OS 9.2 : Accroître la maîtrise des savoirs de base par les actifs occupés
- OS 9.3 : Accroître par la formation qualifiante les compétences des salariés – en lien avec les besoins de développement identifiés notamment par la SRI-SI afin de sécuriser leurs parcours professionnels
- OS 10.3 : Augmenter la capacité et la professionnalisation des dispositifs d'insertion spécifiques ou provenant de l'économie sociale et solidaire (uniquement pour les projets concernant le DLA)
- OS 11.1 : Professionnaliser l'administration et accroître l'efficacité du service public par la formation des agents et par l'amélioration de l'organisation de l'offre de services

Les autres OS resteront ouverts en Appel à Projets selon le calendrier en annexe.

Les porteurs de projets qui souhaitent déposer un projet peuvent solliciter l'accompagnement de la Mission Affaires Européennes du SGAR pour tout renseignement complémentaire.

Les porteurs de projets doivent déposer leur dossier sur l'application dématérialisée « Ma démarche FSE » (<https://ma-demarche-fse.fr/>)

Pour plus d'informations,

Secrétariat général pour les Affaires régionales / Préfecture de Mayotte
Tel : 0269 63 5002

<https://www.mayotte.pref.gouv.fr> rubrique "l'Europe s'engage à Mayotte"

RDV sur iej-fse@mayotte.pref.gouv.fr

Facebook : Préfet de Mayotte (organisme gouvernemental)

Twitter : [/twitter.com/Prefet976](https://twitter.com/Prefet976)

Contacts presse

Préfecture de Mayotte, service communication interministérielle

Tél. : 0269 63 54 03

courriel : communication@mayotte.pref.gouv.fr